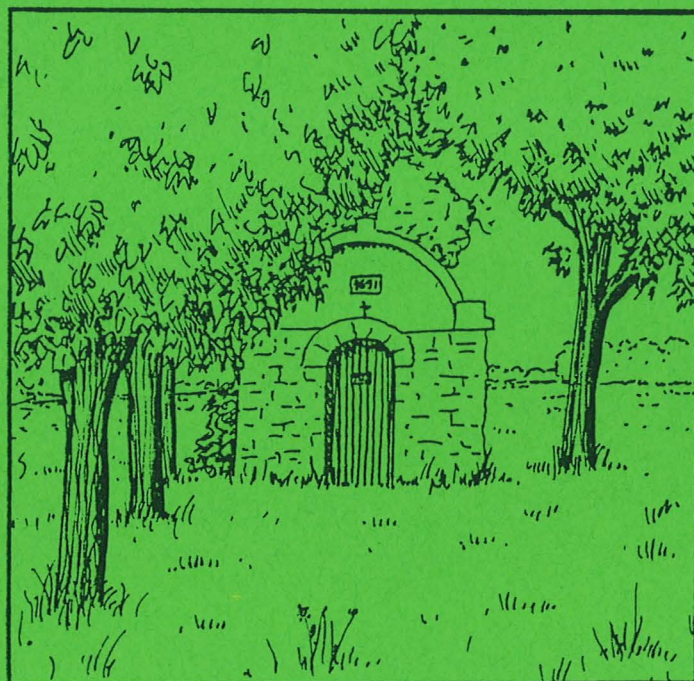


CONSEIL GENERAL - DEPARTEMENT DU NORD
CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

COMMUNE DE MASNY

PROGRAMME D'ETUDES POUR L'AMELIORATION
DU CADRE DE VIE



Henri TESSON
Paysagiste Conseil
32, Bd de la République
59500 DOUAI

NOVEMBRE 1992

PRE-ETUDE - COMMUNE DE MASNY

Présentation de la Commune

Le territoire de la Commune de Masny est composé de plusieurs entités :

- Le plateau agricole au Sud traversé par la D 132 b vers Erchin et la D 140 vers Monchecourt.
- La vallée agricole humide (lignes de saules et peupleraies) à l'Ouest et au Nord que traverse la D 8 vers Montigny-en-Ostrevent.
- Deux noyaux bâtis séparés par un territoire agricole (entre les deux bras de la D 8).
 - * Au Sud de part et d'autre de la RN 45, c'est le territoire des grandes cités minières et des zones d'activités.
 - * Au Nord, le village ancien s'étire le long d'un axe Nord-Sud (D 8 où l'on retrouve l'église et la mairie) ainsi que sur les sécantes reliant Montigny-en-Ostrevent à Ecaillon. C'est à l'Est de cet axe historique que le village est venu s'épaissir jusqu'à la limite communale d'Ecaillon avec le lotissement de l'Épinette.

Objectifs de l'étude

1 - Créer un document de référence à moyen terme, basé sur une analyse générale de la commune et proposant des orientations pour les aménagements à venir, en fonction :


- des souhaits exprimés par la commune,
- des travaux programmés,
- des évolutions prévisibles,
- des conclusions de l'analyse.

L'élaboration de ce document prendra toutes les formes jugées souhaitables pour qu'il soit aussi un outil de gestion, au quotidien, du paysage communal.

2 - Proposer des solutions de définition plus ou moins grandes selon les priorités sur un ensemble de lieux.

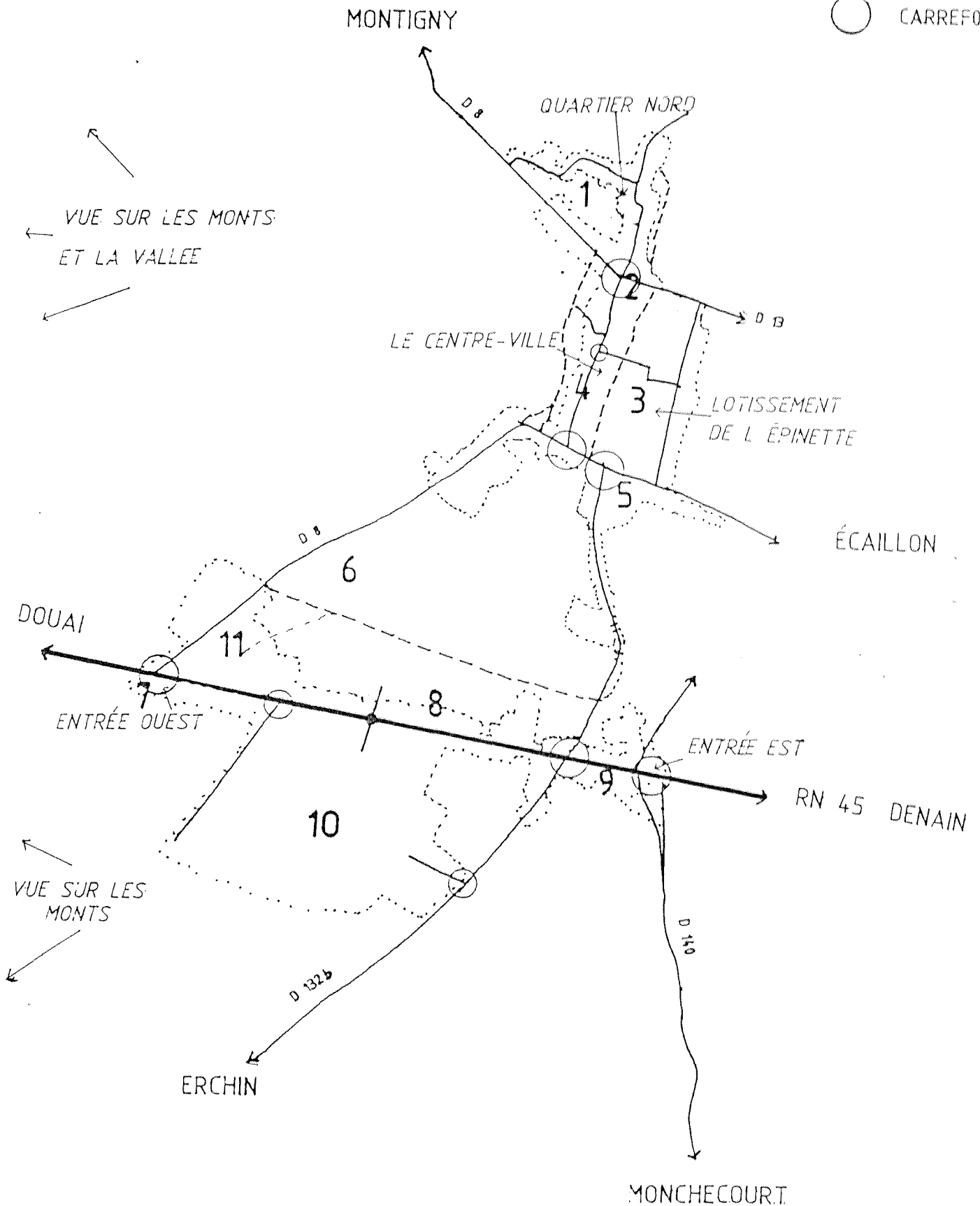
Aera

LES LIEUX D'INTERVENTION

12.  SENTIER

 SECTEUR BAT

 CARREFOUR

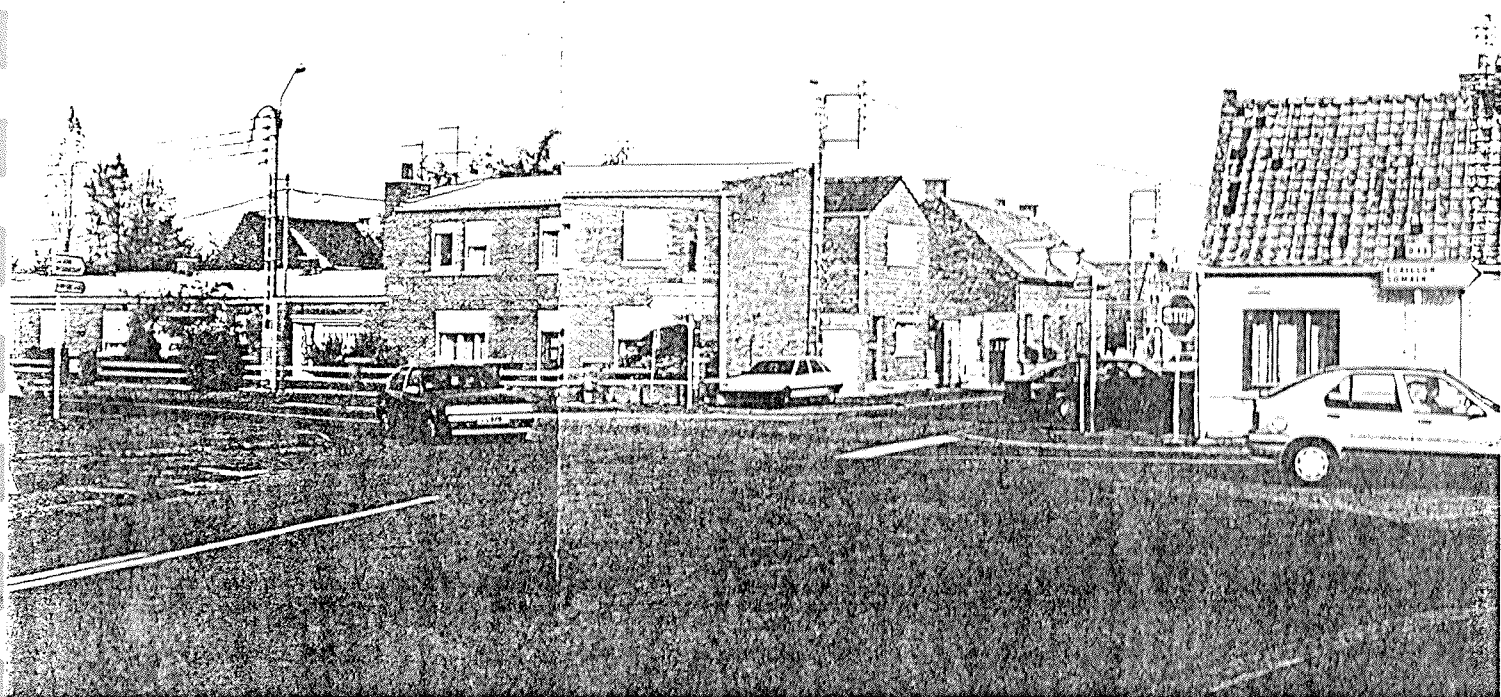


1 - Quartier Nord :

La rue de la Jauderaie et l'extrémité Nord de la rue Jules Caffart ont perdu actuellement leur statut d'axe important. L'étude pourrait montrer l'opportunité d'une intervention visant à redonner un caractère "résidentiel" par un traitement d'emprise routière et des accotements à l'échelle des flux actuels. Le traitement purement routier n'est plus de mise.

2 - Le Carrefour D 8 - D 13 : Rue Desmouveau/Rue Modeste Buisset

Un effort est à donner pour le décomplexifier et le sécuriser pour une meilleure hiérarchisation des voies. Ce croisement doit marquer l'entrée Nord du centre ville ancien et pourra être raisonné dans ce sens avec l'élargissement de l'espace urbanisé qui ouvre la vue vers l'église.

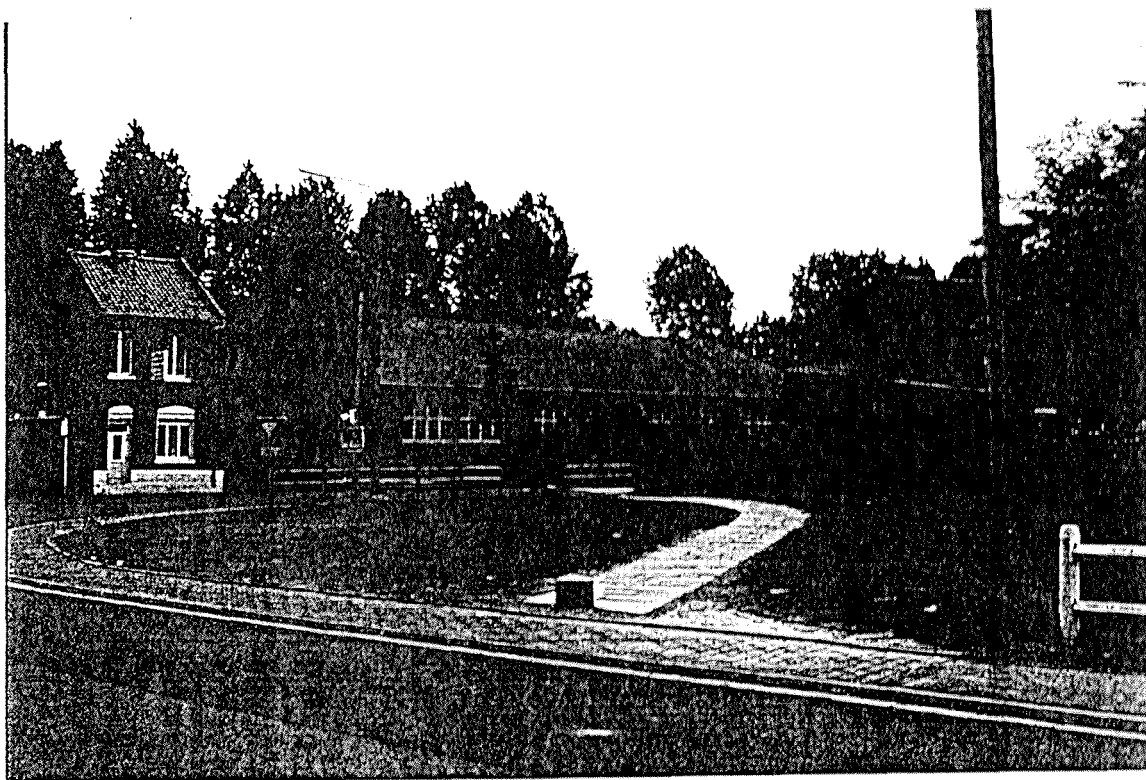


3 - Le Lotissement de l'Épinette :

Directement relié au cœur du village par la rue de la Croisette. C'est le seul endroit où le village prend de l'épaisseur. Il se connecte au reste de l'urbanisation aux extrémités de l'Avenue de l'Épinette. Là, les rues se résument à une marée d'enrobé noir. Des propositions viseront à faire perdre à l'automobile son statut dominant. Le surdimensionnement de la rue de l'Épinette pourrait être remis en question dans un souci de sécuriser le piéton et d'animer les espaces extérieurs.

Le point de contact de la rue de la Croisette avec l'axe principal (entre la mairie et l'église) pourrait être reconsidéré comme un des points structurant la composition de la rue Fauqueux et comme une porte reliant ce grand lotissement au centre ville.

De nombreux espaces libres ne demandent qu'à être valorisés comme espaces de rencontres ou de liaisons piétonnes privilégiées.



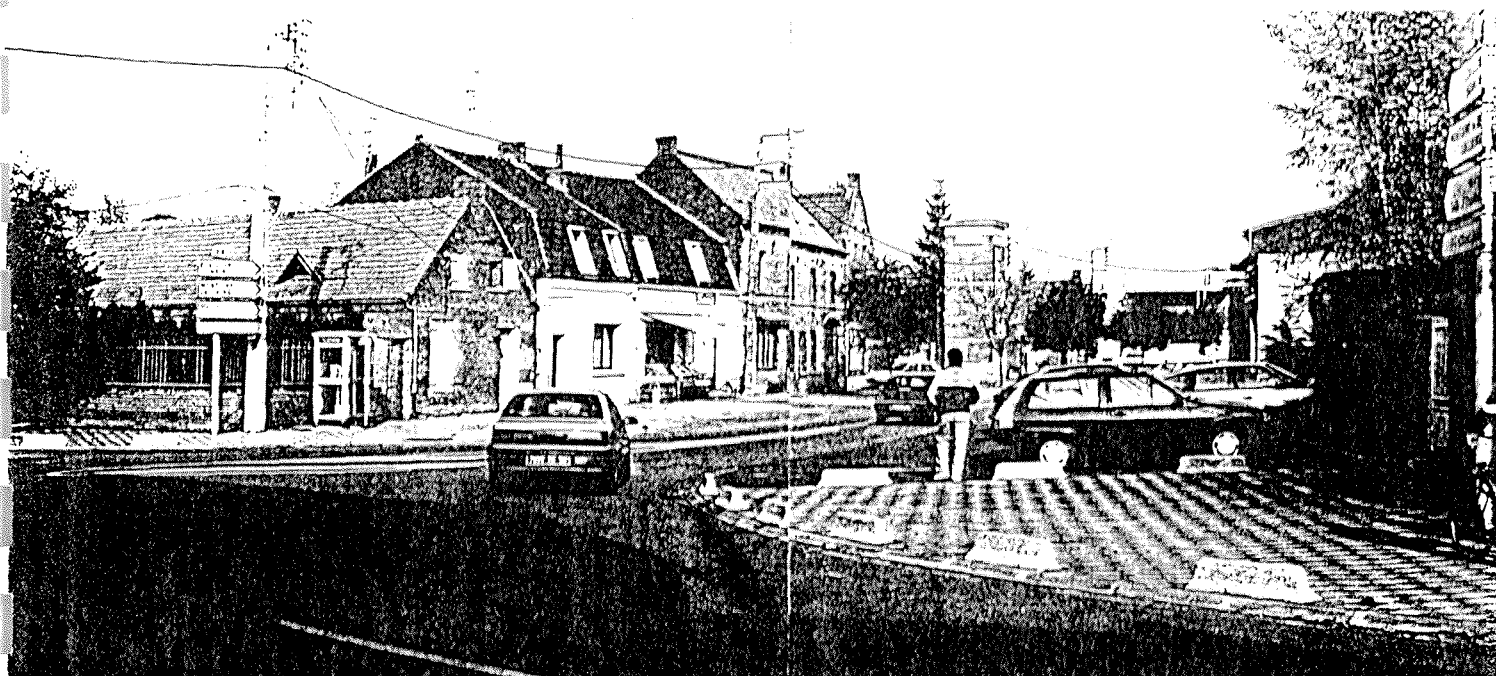
4 - Centre Ville :

La rue Fauqueux concentre une grande partie des structures propres d'un centre ville : mairie, église, poste, commerces, salle communale (Edith Piaf). Un effort d'aménagement a déjà été entrepris (abords de l'hôtel de ville et de l'église). Mais ces tentatives sont niées par l'utilisation anarchique du reste de l'espace urbain alors que la structure urbaine (place - rue) est très intéressante.

Place du Général de Gaulle :

Le carrefour entre la rue Gabriel Péri, la rue Suzanne Lannoy et la rue Fauqueux ne fonctionne que dans une logique routière, contredisant l'identité d'un centre ville et n'assurant pas la sécurité aux piétons (absence de passage piéton !).

L'aménagement visera à renforcer la perception du lieu comme l'amorce du centre ville et l'articulation des deux axes rejoignant la RN 45 vers le Sud.



5 - Carrefour D 8 - Rue du Bosquet :

La voie principale fait un coude très prononcé. A proximité, se situe l'école Perrault et le stade.

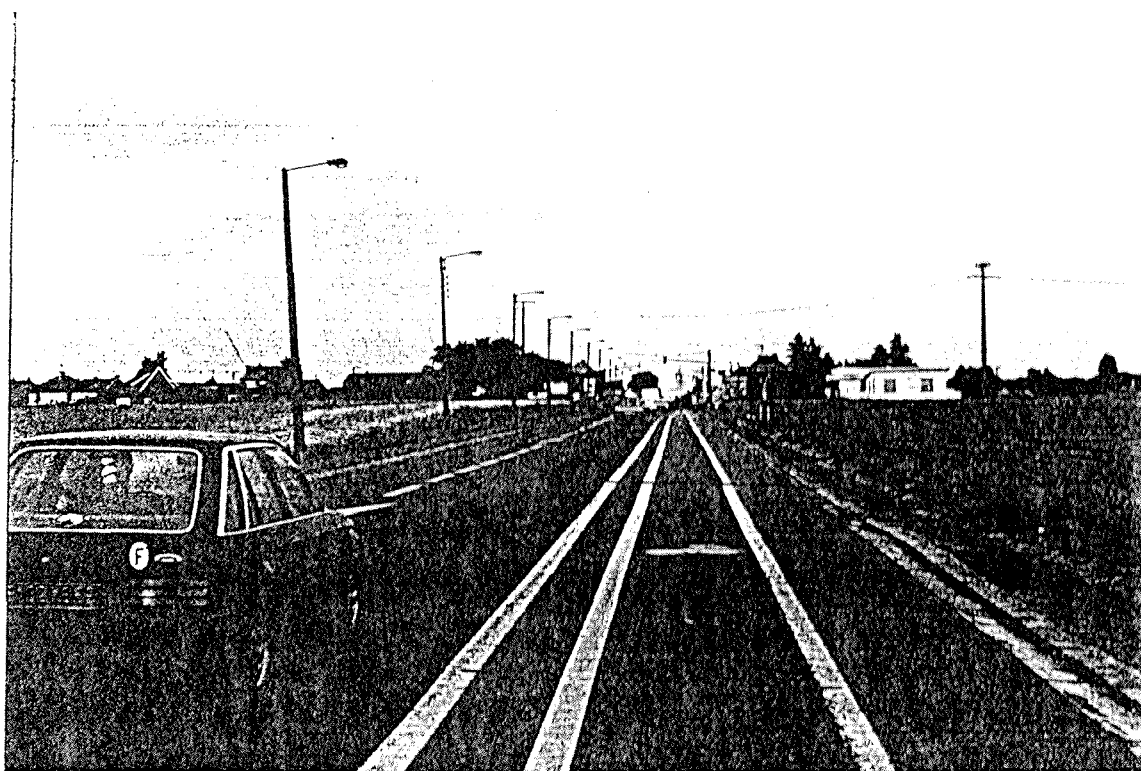
Ici aussi nous sommes dans une logique routière. Des propositions pourraient tirer partie de la chapelle, du débouché d'une sente piétonne. L'aménagement devrait marquer l'entrée dans le centre urbain, secteur à fort ralentissement routier.

6 - La D 8 d relie par l'Ouest les cités minières à Masny centre par delà un espace agricole. Sans nier les ouvertures visuelles sur la campagne et la chaîne des monts à l'Ouest, un traitement linéaire pourrait être mis en place créant des conditions pour relier de façon plus confortable pour le piéton ces quartiers très distants. Ces propositions viendraient enrichir les travaux d'amélioration déjà entrepris sur la section de la cité du Blanc Cul (rue Mousseron).



7 - Carrefour RN 45 - Rue Mousseron : Entrée Ouest

C'est l'entrée principale Ouest de la ville. Elle intervient après une interruption du front bâti séparant très nettement Lewarde de Masny. Ce carrefour reste beaucoup trop confidentiel par rapport aux emprises routières de la nationale et coincé dans un resserrement du bâti. Il devrait s'affirmer comme une rotule entre les quartiers Sud et signaler à l'Ouest l'interruption de l'urbanisme. Actuellement à quelques mètres, la station service à l'abandon est le premier contact qui s'établit entre Masny et le visiteur.



8 - RN 45 :

Elle sera bientôt urbanisée sur toute la section du territoire de Masny.

Le traitement des bas côtés (pistes cyclables, parkings, trottoirs) pourrait être renforcé et rendu plus sécurisant pour les différents utilisateurs. Ces aménagements pourraient limiter la vitesse des véhicules et signaler les axes de dessertes secondaires (entrées des cités, entrées des grandes surfaces).

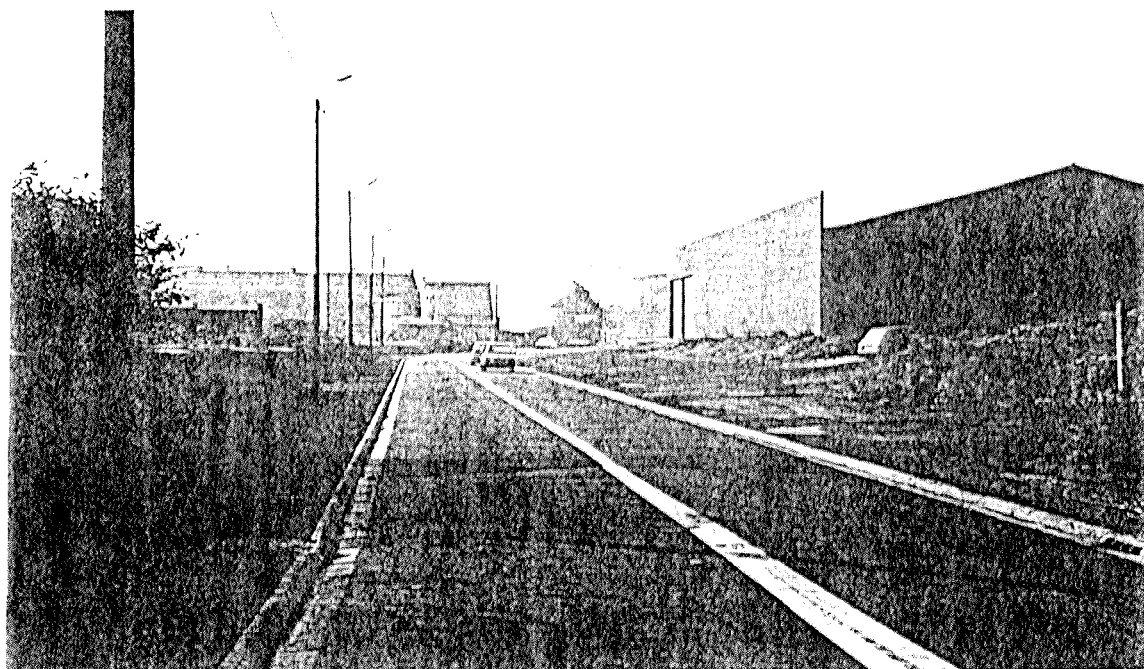
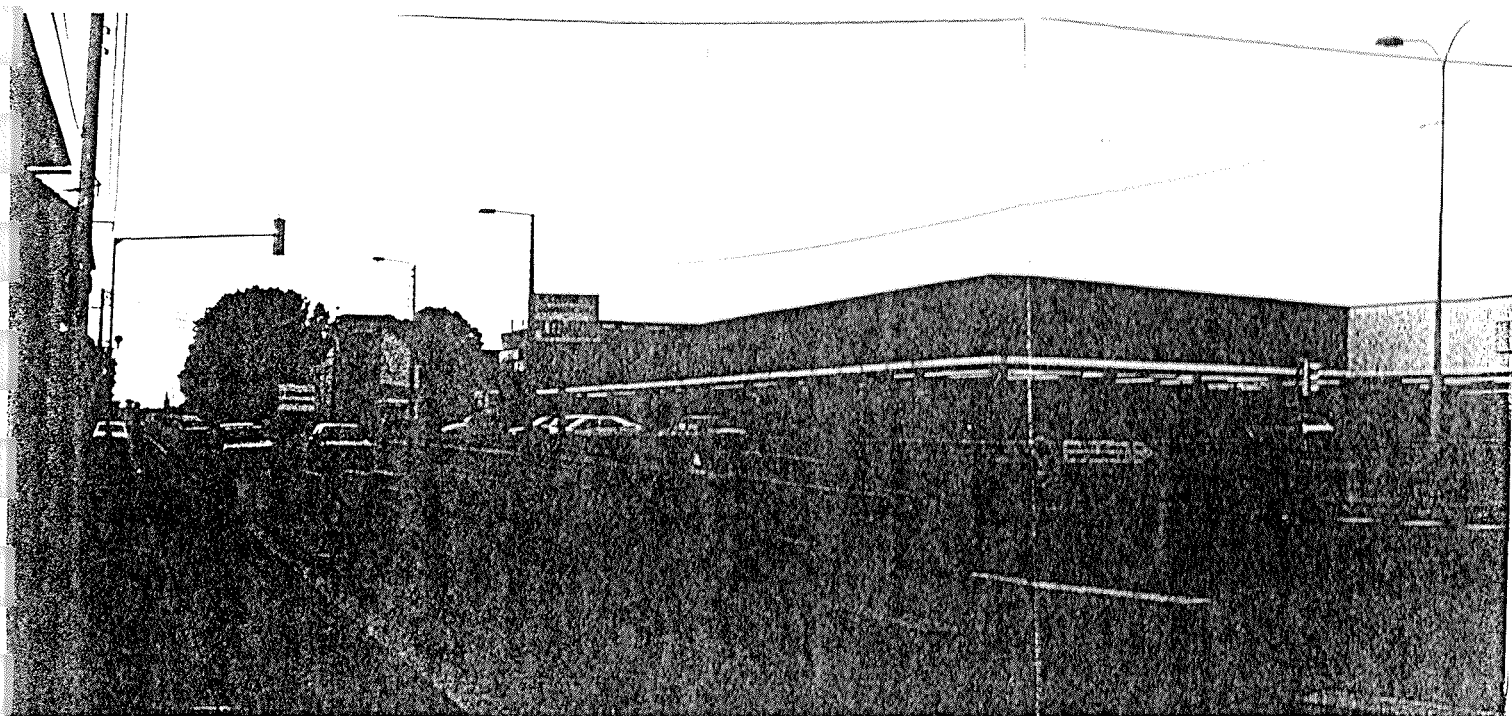
9 - Carrefour RN 45 - Rue d'Erchin - D 8 :

Ici aussi nous sommes à un point stratégique pour la gestion des flux entre les différents quartiers. Le vieil habitat individuel, les lignes de corons et les volumes imposants des hangars commerciaux entretiennent des rapports confus et peu intelligibles.

L'enrobé et les bandes blanches s'y affirment comme seul élément fédérateur où la sécurité n'est pas forcément de mise.

Le carrefour pourrait être réfléchi en liaison avec l'autre croisement de routes situé à proximité et à l'Est (RN 43 route d'Ecaillon centre et route de Monchecourt) par la ressemblance du paysage confus où il se trouve.

La réflexion devrait affirmer une hiérarchisation des pratiques le long des voies soutenue par la sécurité et le bornage de la limite communale. Actuellement rien, hormis le panneau Ecaillon ne signale le changement de commune. Permettre un meilleur franchissement de la RN 45 dans un environnement devenu "lisible" est un des objectifs.



10 - La cité du Champ Fleuri :

La cité a déjà bénéficié d'une charte d'aménagement visant à la réhabilitation de tout le quartier.

Le giratoire crée les conditions de plaque "tournante" mettant en scène l'entrée principale de la cité. Il faudrait étudier la manière de mettre en scène les accès pour la rue de Beauvais à proximité de l'école et comme axe desservant les salles Jacques Brel et le centre de loisirs.

Côté campagne, l'accès par la rue de Thourette ne fonctionne pas comme signal digne d'une entrée de ville.

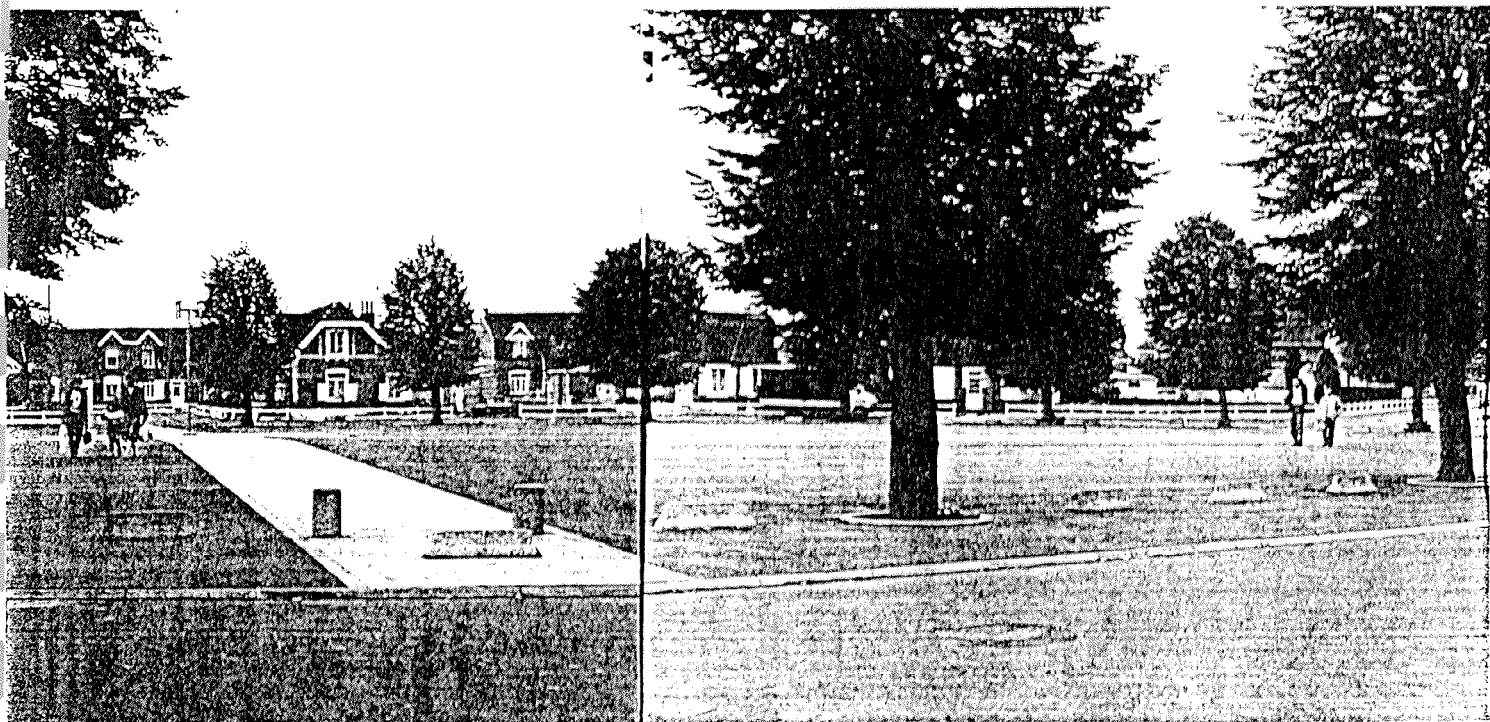
Un système de liaison piétonne et cycliste est envisageable depuis le plateau agricole à travers la cité et relierait l'actuelle sente piétonne et le collège.

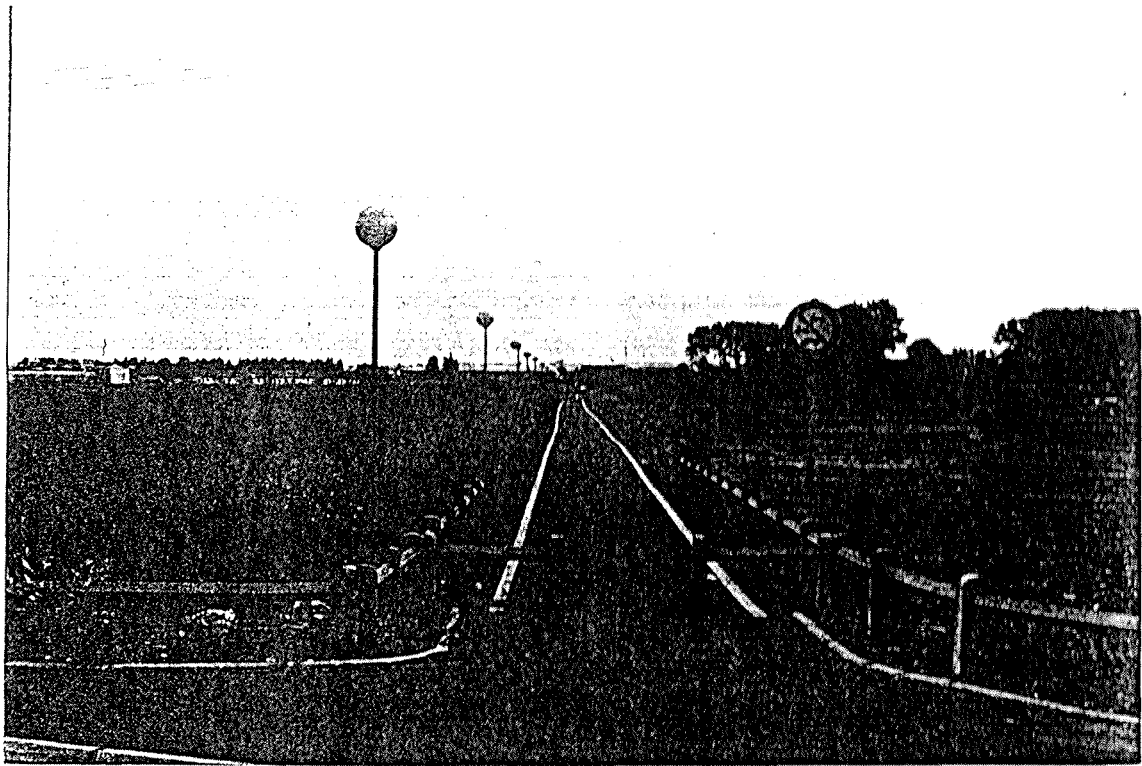
11 - Cité du Blanc Cul :

Une liaison piétonne pourrait être étudiée qui relierait la place Kosciuszko à travers le nouvel espace vert et les jardins ouvriers vers l'allée piétonne existante et le collège Robert Desnos.

Son tracé serait le prétexte pour requalifier et restructurer des espaces qui ont perdu leurs qualités :

- La place Kosciuszko voit l'enrobé régner en maître.
- Les jardins familiaux prennent par endroit des allures de terrains vagues.
- La sente piétonne mériterait une attention accrue dans le traitement de ses abords.





12 - L'existence sur le périmètre du village ancien d'une succession de chemin passe à l'arrière des jardins est une richesse à affirmer.

Le caractère piétonnier (n'excluant pas l'accès à des garages) est à affirmer. Pour créer un système propice à la promenade qui tire partie des belles vues sur la vallée agricole et les monts à l'Ouest.

